



Commune de Broc

MISE À L'ENQUÊTE DE CONSTRUCTION – PROCÉDURE SIMPLIFIÉE

Selon l'art. 85 ReLATEC, la Commune de Broc met à l'enquête la demande de permis de construire présentée par :

Eiriz Réalisations & Immobilier SA, à Farvagny, au nom de Hamamouche Nadine et Abdelkader Yves, à Broc, pour la construction d'un poêle soit/sis sur l'article n° 1215 RF Broc, Chemin de Fin-Derrey 66.

Les oppositions et remarques éventuelles sont à adresser au Conseil communal, 1636 Broc, **dans un délai de 14 jours au plus tard, à partir de la date ci-dessous.**



Broc, le 25 avril 2025
Le Secrétariat communal